CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90678** **VALABLE JUSQU'AU** **31/08/2027**

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS 2011B471

Siret : 533 606 117 00018

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 11 8406

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C14884P1244001

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C14884P1244001

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/06/2026

Raison sociale : BRUNET SCIAGE

11 ROUTE DES VIGNES
ZA DES MOULINS
74160 ST JULIEN EN GENEVOIS

Téléphone : 04 50 49 21 17 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
FREYDOZ PATRICE CO-GÉRANT / STÉPHANIE BRUNET CO-GÉRANTE

Site Internet : http://www.brunet-sciage.com

E-mail : stephanie@brunet-sciage.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 653 910 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1142 PROB	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)	6	02/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/06/2026 15:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.